



E-mail : formationsecuriteag@wanadoo.fr

FORMATION SUR LA PREVENTION DES RISQUES LIES À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

ENSEIGNEMENTS THEORIQUES ET PRATIQUES

Durée :

4 modules de 3 heures non consécutifs

Supports de cours :

Transparents couleurs
Rétroprojecteur, vidéo

Méthode pédagogique :

Théorie : Exposés – débats
Pratique : Mise en situation, exercices en sous groupe, cas filmés, et visite sur site.

Objectif :

Repérer dans son travail les situations susceptibles soit de nuire à sa santé, soit d'entraîner des efforts inutiles ou excessifs

Adopter et appliquer les principes de base de sécurité physique et d'économie d'efforts pertinents en fonction de la situation.

Porter un regard critique sur la situation de travail du point de vue de l'**applicabilité** des principes de base et des améliorations éventuelles à apporter

Proposer à l'encadrement toute idée d'amélioration, en particulier lorsque celle-ci nécessite une étude plus approfondie.

Dates :

Prévoir trois semaines à l'avance pour l'avis d'ouverture à la CRAM.

DEROULEMENT DE LA FORMATION

Module 1 (3 heures)

- Objectifs du programme
- Eléments statistiques de l'entreprise
- Notions d'anatomie, de physiologie et de pathologie
- Eléments qui déterminent les gestes et postures de travail

Module 2 (3 heures)

- Principes de base de l'utilisation de la mécanique humaine (principes de sécurité physique et d'économie d'effort)
- Exercices d'application sur différents objets

Module 3 (3 heures)

- La prévention des risques liés aux manutentions en situation habituelle : principes de base d'aménagement des postes.
- L'homme et le poste de travail
- Synthèse, pistes d'amélioration

Module 4 (3 heures)

- Point sur les aménagements prévus ou réalisés sur les postes étudiés.
- Révision des principes de base en manutention physique
- Bilan

Cette formation est assurée par un formateur **CRAM**.

Cette formation est officialisée par la **CRAM** qui délivre des attestations à l'ensemble des participants